

**www.e-rara.ch**

**Oeuvres Complètes De M. De Voltaire**

**Voltaire  
Condorcet, Jean Antoine Nicolas de Caritat de  
A Basle, 1791-1792**

**Zentralbibliothek Zürich**

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-78981>

Chapitre XXIV. Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible.  
L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

† Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'église de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent sur cette confirmation, et sur les dons qu'elle ratifie. Il est difficile de croire que *Charlemagne* et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, pays sur lesquels ils n'avaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes?

## CHAPITRE XXIV.

*Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.*

**A**PRÈS la mort du fils de *Charlemagne*, son empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même: les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui

† 20 juin 840.

avaient détrôné leur père, se soient voulu exterminer l'un autre. C'était à qui dépouillerait son frère. *Lothaire* empereur voulait tout. *Charles le chauve*, roi de France, et *Louis*, roi de Bavière, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*, ce roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*, et devenu roi après la mort de son père, se joint à *Lothaire*. Ils désolent l'empire; ils l'épuisent de soldats. Enfin, deux rois contre deux rois, dont trois sont frères, et dont l'autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai dans l'Auxerrois †, dont l'honneur est digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu'il y périt cent mille hommes. Il est vrai que ces auteurs ne sont pas contemporains, et que du moins il est permis de douter que tant de sang ait été répandu ††. L'empereur *Lothaire* fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut observer seulement que les évêques, qui avaient combattu dans l'armée de *Charles* et de *Louis*, firent jeûner leurs troupes et prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. *Lothaire* donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait assujettis au christianisme comme à un frein nécessaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtimement. *Lothaire*, pour se les attacher, leur donne une liberté entière de conscience. La moitié du pays redevint idolâtre, mais fidèle à son roi. Cette conduite,

† 841.

†† 842.

et celle de *Charlemagne* son grand-père, firent voir aux hommes combien diversément les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts font toujours la destinée de la terre. Un franc, un salien avait fondé le royaume de France †; un fils du maire, ou majordôme *Pepin*, avait fondé l'empire franc. Trois frères le divisent à jamais. Ces trois enfans dénaturés, *Lothaire*, *Louis de Bavière* et *Charles le chauve*, après avoir versé tant de sang à Fontenai, démembrent enfin l'empire de *Charlemagne* par la fameuse paix de Verdun. *Charles II*, surnommé *le chauve*, eut la France; *Lothaire* l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suisse, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; *Louis de Bavière*, ou *le Germanique*, eut l'Allemagne.

C'est à cette époque que les savans dans l'histoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'est alors que l'Allemagne a ses lois particulières; c'est l'origine de son droit public, et en même temps l'origine de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans son partage par des querelles ecclésiastiques, autant que par les divisions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'est au milieu de ces discordes que *Charles le chauve*, premier roi de la seule France, et *Louis le Germanique*, premier roi de la seule Allemagne, rassemblèrent un concile à Aix-la-Chapelle contre *Lothaire*, et ce *Lothaire* est le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

† en 843.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de son droit à la couronne, et ses sujets déliés du serment de fidélité : *Promettez-vous de mieux gouverner que lui?* dirent-ils aux deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*, répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'évêque qui présidait : *nous vous permettons par l'autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place.* Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes, on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'empire. Ils s'étaient rendus puissans à la vérité, mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer *Charles le chauve*, roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Bavière*. Ces monarques, aussi méchans rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l'un l'autre, se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend, c'est l'aveu que fait *Charles le chauve*, dans un écrit qu'il daigna publier contre l'archevêque de Sens : *Au moins, cet archevêque ne devait pas me déposer avant que*

*j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi, il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtiment.* La race de Charlemagne, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II*. Le pontife comparait, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, *pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du St. Siège.*

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-Chapelle, quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence n'e fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques qui périssaient les armes à la main. *Hugues*, un des

fil de *Charlemagne*, forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de *S<sup>t</sup> Quentin*, fut tué devant *Toulouse* avec l'abbé de *Ferrière*: deux évêques y furent faits prisonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* et *Louis*, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions et de guerre.

† L'empereur *Lothaire*, après avoir bouleversé l'Europe sans succès et sans gloire, se sentant affaibli, vint se faire moine dans l'abbaye de *Prum*. Il ne vécut dans le froc que six jours, et mourut imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troisième empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les secousses d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet empereur, donna le nom de *Lotbaringe* à une assez grande étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le *Rhin*, l'*Escant*, la *Meuse* et la mer. Le *Brabant* fut appelé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, de cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un second fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la *Savoie*, le *Dauphiné*, une partie du *Lyonnais*, de la *Provence* et du *Languedoc*. Cet Etat composa le royaume d'*Arles*, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie

par les Romains , mais alors petite, pauvre , ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne ; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome *Sergius II*, en 855. Il ne résidait point à Rome ; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les ducs de *Bénévent*, qui possédaient alors un Etat considérable.

Après sa mort, arrivée en 875, si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maison de *Charlemagne*, devait succéder à son neveu mort sans enfans ; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve*. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, assurent qu'il acheta l'empire du pape *Jean VIII*. Le pape non-seulement se fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'empire en souverain, et *Charles* le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape, ainsi qu'il avait protesté auparavant en France, en 859, qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir.

Sous lui, l'empire romain était donc composé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoisonné par son médecin, un juif nommé *Sédécias* ; mais personne n'a jamais dit par quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître ? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune ? Aucun auteur ne parle du supplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoisonnement, et faire réflexion seulement que l'Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de chercher pour leurs médecins des juifs et des arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d'empire romain ; et *Louis le bègue*, roi de France, fils de *Charles le chauve*, le disputait aux autres descendants de *Charlemagne* ; c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toscane, investis de ces Etats par *Charles le chauve*, se saisirent du pape *Jean VIII*, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, disaient-ils, à donner l'empire au roi de Bavière, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non-seulement le pape *Jean VIII* était ainsi persécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait en 877 de payer vingt-cinq mille livres pesant d'argent aux mahométans, possesseurs de la Sicile et du Garillan ; c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait acheté l'empire. Il passa bientôt des mains du pape en celles des Sarrasins ; et le pape même s'obligea, par un traité authentique à leur en payer autant tous les ans.

Cependant ce pontife, tributaire des musulmans, et prisonnier dans Rome, s'échappe, s'embarque et passe en France. Il vient sacrer empereur *Louis le bègue* dans la ville de Troye, à l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France, la désolation de l'Europe redoubla. Plus le sang de *Charlemagne* s'éloignait de sa source, et plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner †, par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Mayence dans une diète convoquée par lui-même. Ce ne sont point ici des évêques qui, en servant la passion d'un prince, semblent disposer d'une couronne; ce furent les principaux seigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le fut toujours sans doute, puisqu'il se mit au point d'être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour subsistance que la charité de l'archevêque de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la succession était compté pour rien, puisqu'*Arnoud*, bâtard de *Carloman*, fils de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et qu'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni droit de naissance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du

† 887.

plus faible, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute cette histoire n'est que celle de quelques capitaines barbares qui disputaient avec des évêques la domination sur des serfs imbécilles. Il manquait aux hommes deux choses nécessaires pour se soustraire à tant d'horreurs, la raison et le courage.

## CHAPITRE XXV.

*Des Normands vers le neuvième siècle.*

TOUT étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitans des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands, hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que resserrés sous *Charlemagne*, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de *Louis le débonnaire*, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hom-